

CINÉTISMES HS n°4/2026

Septembre/September 2026

Hors-série/Special issue

6^e année/Year 6

PUBLIER SANS ÊTRE LU : POUR UNE THÉORIE DE LA COMMUNAUTÉ DE RÉCEPTION DU LIVRE SCIENTIFIQUE EN AFRIQUE

(Coordination)

Faty-Myriam MANDOU AYIWOUO

Aristide BITOUGA



CINÉTISMES

Revue pluridisciplinaire sur le langage | Pluri-disciplinary Journal on Languages

Hors-série n° 4 | 30 septembre 2026

Publier sans être lu : pour une théorie de la communauté de réception du livre scientifique en Afrique

Pratiques, enjeux épistémiques et perspectives institutionnelles

Publishing without being read: Toward a theory of the reception community of the academic book in Africa

Practices, epistemic stakes, and institutional perspectives

Coordination | Editors

Faty-Myriam MANDOU AYIWOUO

Aristide BITOUGA

*Image de couverture : Jean Daniel Nkot, ##Rightofreply@gmail.com,
170 × 280 cm, 2019, (reprise de la couverture du n° 4, décembre 2024).*

CINÉTISMES

Hors-série n° 4, 30 septembre 2026

6^e année (revue créée en 2021)

Publier sans être lu : pour une théorie de la communauté de réception du livre scientifique en Afrique

Pratiques, enjeux épistémiques et perspectives institutionnelles

Publishing without being read: Toward a theory of the reception community of the academic book in Africa

Practices, epistemic stakes, and institutional perspectives

Sous la direction de | Edited by

Faty-Myriam Mandou Ayiwouo et Aristide Bitouga

Université de Douala, Cameroun

Cinétismes, Hors-série n° 4, 30 septembre 2026.

CINÉTISMES, BP 3132, FLSH, FREF, ESSEC, Université de Douala, Douala, Cameroun

<https://www.revue-cinetismes.com/> | revuecinetismes@gmail.com

ISSN-L 2791-2973 | E-ISSN 2791-2981 | Indexée DOAJ: <https://doaj.org/toc/2791-2981> , diffusée sur OpenEdition

Licence Creative Commons Attribution 4.0 International (CC BY 4.0).

Les autrices et auteurs conservent leurs droits.

Administration | Executives of the Journal

Directeur de publication

Pr Assanvo Amoikon Dihye (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire)

Rédactrice-en-chef

Dr (CC) Mandou Ayiwouo Faty-Myriam (Université de Douala, Cameroun)

Comité technique et de rédaction

Pr Ghada Saber	Université d'Ain Shams, Le Caire, Égypte
Pr (HDR) Kharroubi Sihame	Université Ibn Khaldoun de Tiaret, Algérie
Dr (MC) Azérad Hugues	Magdalene College, University of Cambridge, UK
Dr (MC) Manifi Maxime	École normale supérieure de Yaoundé, Cameroun
Dr (MC) Mbarga François	Université de Yaoundé 1, Cameroun
Dr Dior Harouna	Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal
Dr Ngouloure Jean-Pierre	Université Lyon 3 / Toulouse, France
Dr (CC) Ngodji Léopold	Université de Yaoundé 1, Cameroun
Dr Oumarou El-Farouk Hamza	Université de Ngaoundéré, Cameroun
M. Bradley Reike	Université du Québec à Rimouski / UCAC

Comité scientifique

Pr Amabiamina Flora	Université de Douala, Cameroun
Pr Atenga Thomas	Université de Douala, Cameroun
Pr Boutisane Outhman	Université Moulay Ismail, Errachidia, Maroc
Pr Charles Forsdick	University of Cambridge, Royaume-Uni
Pr Diki-Kidiri Marcel	ACALAN, France
Pr Efoua Mbozo'o Samuel	Université de Douala, Cameroun
Pr Ewane Christiane Félicité	Université de Yaoundé 1, Cameroun

Pr Fandio Ndawouo Martine	Université de Buea, Cameroun
Pr Fotsing Mangoua Robert	Université de Dschang, Cameroun
Pr Gbaguidi Koffi Julien	Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Pr Lemos Lindenber C.	Universidade Federal do Ceará, Brésil
Pr Loum Daouda	Université Cheikh Anta Diop, Sénégal
Pr Mondoue Roger	Université de Douala, Cameroun
Pr Monneret Philippe	Sorbonne Université, Paris, France
Pr Moupou Moise	Université de Yaoundé 1, Cameroun
Pr Mpoche Kizitus	Université de Douala, Cameroun
Pr Noumssi Gérard Marie	Université de Yaoundé 1, Cameroun
Pr Pali Tchaa	Université de Kara, Togo
Pr Tandia Mouaffou J.-J. R.	Université de Dschang, Cameroun
Pr Tonye Alphonse Joseph	Université de Yaoundé 1, Cameroun

Comité de lecture du numéro

La coordination remercie les évaluateurs et évaluatrices qui ont expertisé, en double aveugle, les contributions de ce hors-série.

Pr Chouarupouo Ndassa Moussa Kallil	Université de Douala, Cameroun
Pr Boutisane Outhman	Université Moulay Ismail, Errachidia, Maroc
Pr Alioune Sow	Université de Floride, États-Unis
Pr Emmanuel Ndour	Université du Witwatersrand, Johannesburg, Afrique du Sud
Pr Njoh Kome Ferdinand	Université de Douala, Cameroun
Pr Assanvo Amoikon Dihye	Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
Pr Hugues Azerad	Magdalene College, Université de Cambridge,

Dr Dior Harouna

Dr Njutapwoui Aboubakar Sidi

Dr Charles Sylvain Eloundou Mvondo

Pr Khadim Rassoul Thiam

Dr Aristide Bitouga

Dr Faty-Myriam Mandou Ayiwouo

Royaume-Uni

Université Cheikh Anta Diop (UCAD), Dakar,
Sénégal

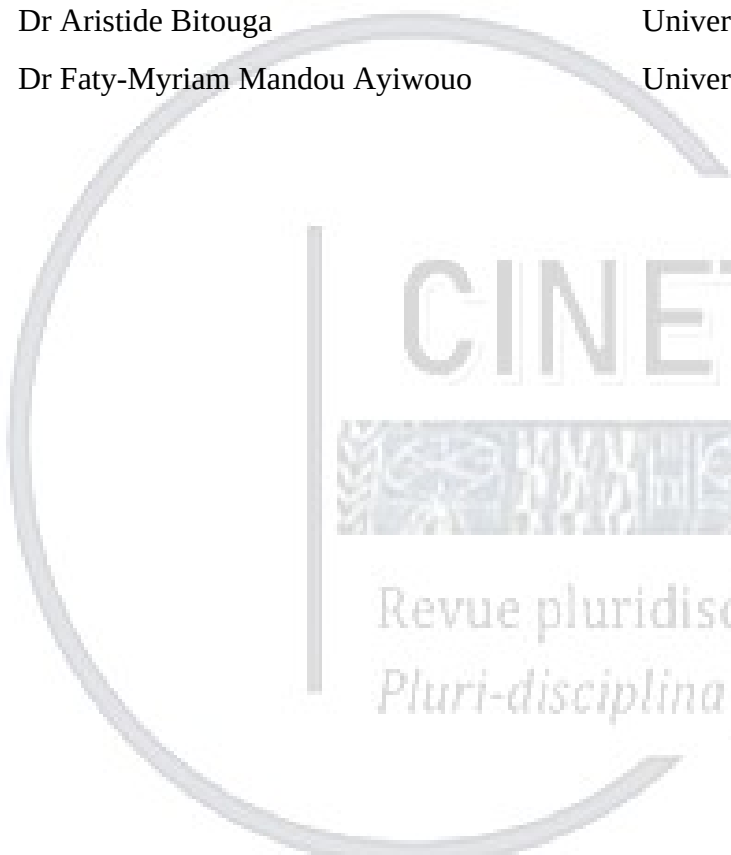
Université de Maroua, Cameroun

Université de Dschang, Cameroun

Université Gaston Berger, Saint-Louis, Sénégal

Université de Douala, Cameroun

Université de Douala, Cameroun



CINETISMES



Revue pluridisciplinaire sur le langage
Pluri-disciplinary Journal on language

Sommaire | Contents

Dossier thématique Thematic section.....	13
Edouard Epiphane Yogo, <i>Sécuriser le livre pour le faire exister ? Essai de sécuritisation du savoir scientifique endogène en Afrique centrale.....</i>	<i>14</i>
Faty-Myriam Mandou Ayiwouo, <i>Séduire pour publier : analyse du discours des sollicitations de revues prédatrices auprès des enseignantes-chercheuses et des enseignants-chercheurs camerounais.....</i>	<i>36</i>
Lionel Thierry Owona Essengue, <i>Le livre comme opérateur de lien en milieu scolaire rural camerounais : rareté documentaire, pratiques d'échange et espace symbolique d'interdépendance.....</i>	<i>68</i>
Olivier Ange-Yannick Moussavou Ndjimbit, <i>Accès ouvert et réception des savoirs sur l'IA éducative en Afrique : état des lieux à partir d'un corpus documentaire.....</i>	<i>87</i>
Victorine Bertille Ngo Makoumag, <i>Les figures énonciatrices des discours publics sur l'agriculture au Cameroun : regards à partir de la problématique de la circulation des savoirs.....</i>	<i>106</i>
Varia Varia section.....	131
Danielle Olive Mouasso Lotin, <i>Analyse interactionniste des titraillles à l'écran sur YouTube : écart et puissance communicationnelle dans les polémiques FECAFOOT-MINSEP.....</i>	<i>132</i>
Demindoyee D. Kako-Kakudji, <i>La communication autonomisante ou démarche de rupture épistémologique.....</i>	<i>154</i>
Laurent Ghislain Togué Togué, Victor Ngu Cheo et Paul Animbom Ngong, <i>Subtitled film as a pedagogical tool for teaching Ghomálá': A mixed-methods study of pedagogical effectiveness.</i>	<i>179</i>
Romanus Ntseh Ngang, Tafor Kmchwang et Paul Animbom Ngong, <i>Recalibrating dark skin in cinema: A visual analysis of Elesin Oba: The King's Horseman by Biyi Bandele (2022).....</i>	<i>202</i>
Notices biographiques Contributors.....	224
Prochain appel Next call.....	227
Protocole de rédaction Guidelines.....	238
Déjà parus Published.....	242
Annexe. Métadonnées OpenEdition.....	243

Sécuriser le livre pour le faire exister ? Essai de sécuritisation du savoir scientifique endogène en Afrique centrale

Securing the book to make it exist? An essay on the securitization of endogenous scientific knowledge in Central Africa

Edouard Epiphane YOGO¹

Pour citer cet article : Yogo, E. E. (2026). Sécuriser le livre pour le faire exister ? Essai de sécuritisation du savoir scientifique endogène en Afrique centrale. *Cinétismes*, Hors-série 4, pp. 14-35. Licence CC BY 4.0.



¹ Édouard Épiphanie Yogo est politologue, chargé de cours en science politique à l'Université de Yaoundé II-Soa et chercheur au Centre de Recherche d'Études Politiques et Stratégiques (CREPS). Il enseigne également à l'Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC) et à l'École Supérieure Internationale de Guerre (ESIG). Directeur exécutif et chercheur principal du Bureau des Études Stratégiques (BESTRAT), rédacteur associé de la revue NEXUS, il travaille sur la sécurité, la défense et la géopolitique en Afrique centrale et dans le bassin du lac Tchad, notamment sur la fragilité étatique, la contre-insurrection et la résilience communautaire. Contact : edouardyogo@yahoo.fr ; ORCID 0009-0000-4563-4726.

Résumé

La production éditoriale scientifique des universités francophones d'Afrique centrale semble connaître, depuis une décennie, une croissance quantitative. Cette croissance ne s'accompagnerait cependant d'aucune dynamique symétrique de réception : selon la littérature et le discours institutionnel analysé ici, les ouvrages circuleraient peu, seraient faiblement cités par les pairs du continent et resteraient absents des politiques documentaires des bibliothèques universitaires. La littérature existante explique ce paradoxe par des facteurs matériels ou par des mécanismes culturels de dépréciation qui prolongent la colonialité du savoir décrite par Mudimbe (1988) et Hountondji (1977). Aucun travail n'a toutefois interrogé le régime discursif dans lequel cette non-réception est énoncée par ses propres acteurs institutionnels. À partir d'un corpus de documents institutionnels (appels à contribution, chartes éditoriales, discours et rapports du CAMES et de l'AUF) et mobilisant la grammaire de la sécuritisation de l'École de Copenhague (Buzan, Wæver et de Wilde, 1998), complétée par Bigo (2002), cet article montre que le discours institutionnel sur le livre scientifique africain reste bloqué en amont du seuil sécurisant, faute d'un objet référent stabilisé et d'un locuteur suffisamment autorisé. Il simule ensuite les effets d'une sécuritisation réussie, en discute la validité normative, et plaide pour un usage stratégique et temporaire du geste sécurisant au service d'une désécuritisation ultérieure.

Mots-clés : sécuritisation ; communauté de réception ; colonialité épistémique ; souveraineté cognitive ; Afrique centrale

Revue pluridisciplinaire sur le langage
Pluri-disciplinary Journal on language

Abstract

Scientific book publishing in Francophone Central African universities appears to have grown quantitatively over the past decade. This growth would not be matched, according to the literature and the institutional discourse examined here, by any symmetrical dynamic of reception: books reportedly circulate little, are seldom cited by continental peers, and remain largely absent from university library acquisition policies. Existing scholarship explains this paradox through material factors or through cultural mechanisms of devaluation that extend the epistemic coloniality described by Mudimbe (1988) and Hountondji (1977). No study has yet examined the discursive regime within which this non-reception is articulated by its own institutional actors. Drawing on a corpus of institutional documents (calls for papers, editorial charters, speeches and reports issued by CAMES and AUF) and on the securitization grammar of the Copenhagen School (Buzan, Wæver, and de Wilde, 1998), complemented by Bigo's (2002) sociology of professional security fields, this article shows that institutional discourse on the African scientific book remains blocked upstream of the securitizing threshold, for want of a stabilized referent object and a sufficiently authorized speech actor. It then simulates the effects of a successful securitization, discusses its normative validity, and argues for a strategic and temporary use of the securitizing move in the service of a subsequent desecuritization.

Keywords: securitization; reception community; epistemic coloniality; cognitive sovereignty; Central Africa

Introduction

Depuis le tournant des années 2010, la production de livres scientifiques dans les universités francophones d'Afrique centrale semble avoir fortement augmenté, sous l'effet conjugué des exigences de publication dans l'évaluation des carrières et de la multiplication des structures d'édition universitaire et d'autopublication numérique. Cette croissance ne s'accompagnerait pourtant d'aucune dynamique symétrique de réception ; selon le diagnostic que dresse la littérature existante, les ouvrages circuleraient peu au-delà du cercle des collègues immédiats, seraient rarement cités par les pairs du continent, qui leur préfèrent souvent des références produites en Europe ou en Amérique du Nord, et resteraient largement absents des politiques d'acquisition des bibliothèques universitaires, un constat que cet article reprend de la littérature et du discours

institutionnel plutôt qu'il ne l'établit par une enquête bibliométrique ou documentaire propre. C'est ce découplage entre production et réception que ce hors-série de la revue *Cinétismes* invite à interroger.

Deux traditions l'ont déjà éclairé, sans toutefois l'épuiser. La sociologie des champs et les théories de la réception analysent la lecture comme un acte social situé (Jauss, 1978 ; Iser, 1985 Bourdieu, 1992 ; Wenger, 1998), chacune à partir d'un ancrage théorique distinct. La pensée décoloniale montre, de son côté, comment une hiérarchie intériorisée des savoirs dévalorise les productions endogènes au profit de références venues d'ailleurs (Hountondji, 1977 ; Mudimbe, 1988 ; Mignolo, 2000). Aucune de ces deux traditions ne s'interroge cependant sur le régime discursif dans lequel les acteurs institutionnels énoncent eux-mêmes ce problème. Or ce régime demeure celui de la politique ordinaire, alors que d'autres enjeux régionaux, telle la criminalité organisée (ONUDC, 2011), sont traités sur le mode de l'urgence et des mesures d'exception.

D'où la question qui guide cet article : pourquoi un phénomène parfois présenté comme une menace pour la souveraineté cognitive du continent ne franchit-il jamais le seuil de la sécuritisation ? Et, si ce seuil était franchi, la sécuritisation du savoir endogène serait-elle une émancipation épistémique ou une nouvelle forme de clôture ? Nous faisons l'hypothèse que le discours institutionnel mobilise déjà certains marqueurs sécuritaires, mais que l'absence conjointe d'un objet référent stabilisé et d'un locuteur suffisamment autorisé, dans un espace saturé de menaces concurrentes, le maintient en deçà du seuil. Nous soutenons par ailleurs qu'une sécuritisation réussie ne serait défendable que comme un geste temporaire, ouvrant sur une désécuritisation, faute de quoi elle risquerait de reproduire les hiérarchies qu'elle prétendrait corriger.

Le cadre théorique est celui de l'École de Copenhague, pour qui un enjeu devient une question de sécurité par la réussite d'un acte de langage qui légitime des mesures d'exception (Buzan, Wæver et de Wilde, 1998), situé ici dans le secteur sociétal de l'identité collective et complété par la sociologie des professionnels de la sécurité de Bigo (2002), qui permet d'interroger les institutions scientifiques comme des acteurs susceptibles de participer à la définition des menaces. L'étude

adopte une démarche qualitative d'analyse discursive à partir d'un ensemble de documents institutionnels et éditoriaux relatifs à la production, à la diffusion et à la réception du livre scientifique en Afrique centrale francophone, notamment des appels à contribution, des chartes éditoriales ainsi que des discours et rapports institutionnels. Ces matériaux sont mobilisés de manière exploratoire afin d'identifier les registres lexicaux de la crise, de la menace, de l'urgence et de la vulnérabilité. L'analyse porte sur le livre scientifique dans l'espace francophone de la CEMAC et de la CEEAC et ne prétend pas mesurer les pratiques effectives de citation ou de réception. La première partie établit que ce discours reste bloqué en amont du seuil sécurisant (1). La seconde simule les effets d'une sécurisation réussie, en discute la validité normative et ouvre sur l'horizon de la désécurisation (2).

1. Le discours institutionnel sur le livre scientifique africain : une sécurisation inachevée

Le diagnostic porté par cette première partie est celui d'un blocage. Le discours institutionnel produit sur le livre scientifique en Afrique centrale francophone, en dépit d'une rhétorique parfois alarmiste, ne franchit jamais le seuil qu'impose la grammaire de la sécurisation. La première raison de ce blocage (1.1) tient à la nature du vocabulaire mobilisé par les acteurs institutionnels, un vocabulaire de la menace qui reste dispersé entre plusieurs registres concurrents sans jamais se stabiliser autour d'un objet référent unique. La seconde (1.2) tient aux conditions sociales de production de ce discours, marquées à la fois par la concurrence d'objets référents rivaux déjà institutionnalisés et par l'absence d'un locuteur suffisamment autorisé pour porter un discours unifié. Ces deux raisons, loin de s'exclure, agissent de façon conjointe.

1.1. Les marqueurs sécuritaires latents dans le discours existant

Le vocabulaire employé par les acteurs institutionnels pour décrire la crise de la réception du livre scientifique africain fait l'objet, dans cette sous-partie, d'un examen attentif de sa texture même. Un premier temps (1.1.1) établit que ce vocabulaire emprunte déjà, de façon récurrente, au registre de la menace, de l'urgence et de la survie, satisfaisant ainsi partiellement aux conditions

internes de l'acte sécurisant identifiées par l'École de Copenhague. Un second temps (1.1.2) montre que ce vocabulaire demeure néanmoins dispersé entre trois registres non hiérarchisés, économique, culturel et patrimonial, dont la coexistence produit un brouillage empêchant la stabilisation de l'objet référent que tout acte de langage sécurisant réussi exige. Cette dispersion est enfin relue à travers la sociologie des échanges de Marcel Mauss, comme la rupture d'un cycle d'obligations réciproques entre production et réception du savoir.

1.1.1. L'identification d'un vocabulaire de la menace, de l'urgence et de la survie

L'examen du corpus retenu fait apparaître une présence récurrente d'un vocabulaire que la grammaire sécuritaire classique reconnaîtrait sans peine. Les formulations qui qualifient la situation du livre scientifique africain de « crise silencieuse », de « fracture » entre communauté de production et communauté de réception, ou encore de manifestation d'une « colonialité » persistante des structures du savoir, apparaissent de façon récurrente dans les appels à contribution et chartes éditoriales dépouillés ainsi que dans les discours et rapports du CAMES et de l'AUF. Ces formulations empruntent très directement au registre de l'urgence existentielle plutôt qu'à celui de la gestion incrémentale d'un problème ordinaire. Ce constat rejoint, sur un plan plus général, l'analyse que Berger et Luckmann (1966) proposent de la construction sociale de la réalité : la communauté de réception, catégorie analytique désignant ici, non un groupe sociologique aux contours stables, mais l'ensemble discursivement présupposé des lecteurs, citateurs et institutions susceptibles de faire vivre un texte après sa parution, loin d'être une donnée objective préexistante, se constitue discursivement comme une réalité socialement instituée, dont l'existence même dépend de la capacité des acteurs à s'accorder sur un vocabulaire commun pour la désigner. Or ce vocabulaire, en l'espèce, oscille sans jamais se stabiliser entre plusieurs registres qui ne convergent pas vers un objet référent unique.

1.1.2. La dispersion entre plusieurs registres concurrents et non hiérarchisés

Trois registres concurrents peuvent ainsi être distingués dans le corpus étudié. Le premier est un registre économique, qui insiste sur la fragilité des circuits de diffusion, l'absence de subventions

institutionnelles régulières et la nécessité de modèles éditoriaux alternatifs tels que le modèle auteur-payeur (Article Processing Charges), présenté par certaines revues comme la seule voie de soutenabilité financière disponible en l'absence de financement structurel. Le deuxième est un registre culturel et décolonial, qui met l'accent sur l'intériorisation d'une hiérarchie du savoir dévalorisant les références produites localement, en écho direct aux analyses classiques de Mudimbe (1988) sur l'invention discursive de l'Afrique comme objet de savoir extérieur à elle-même, et de Hountondji (1977) sur la critique de l'ethnophilosophie comme symptôme d'une extraversion intellectuelle plus large. Le troisième, enfin, est un registre patrimonial, qui insiste sur la nécessité de préserver une mémoire académique institutionnelle menacée de disparition faute d'archivage numérique et de politiques documentaires adéquates. Chacun de ces trois registres, pris isolément, pourrait fournir la matière d'un acte de langage sécurisant efficace ; leur coexistence non hiérarchisée, en revanche, produit un brouillage qui empêche la stabilisation d'un objet référent unique, condition pourtant nécessaire, dans la grammaire de Buzan *et al.* (1998), au franchissement du seuil sécurisant.

Le registre économique mérite, à cet égard, une attention particulière par contraste avec un objet voisin que la littérature a, elle, largement saisi comme enjeu de gouvernance régionale : les économies frontalières d'Afrique centrale. Karine Bennafla (2002) a montré, dans son étude désormais classique du commerce frontalier entre le Cameroun, le Tchad, la République centrafricaine et le Nigeria, que ces circulations marchandes informelles, longtemps ignorées des politiques publiques, ont fini par être saisies par les États et les organisations régionales comme un enjeu de gouvernance à part entière, donnant lieu à des dispositifs de régulation et de taxation. Rien de comparable ne s'observe s'agissant de l'économie du livre scientifique : alors que la fragilité des circuits de diffusion est identifiée par les acteurs eux-mêmes comme un facteur central de la crise, aucune institution régionale équivalente à celles qui encadrent aujourd'hui le commerce frontalier n'a émergé pour en assurer la régulation. Le registre économique du discours institutionnel sur le livre reste ainsi un registre de plainte plutôt qu'un registre de gouvernance, ce qui confirme, par contraste, l'analyse de Bennafla selon laquelle c'est la capacité d'un phénomène à être saisi par un

appareil de régulation qui atteste, en dernière instance, de sa reconnaissance institutionnelle comme problème légitime d'action publique.

Cette dispersion discursive peut être utilement éclairée par le détour qu'offre la sociologie des échanges de Marcel Mauss (1925). Mauss a montré que le don, dans les sociétés qu'il a étudiées, constitue un fait social total qui engage simultanément des dimensions économiques, juridiques, morales et religieuses, et qui repose sur un cycle de trois obligations indissociables : donner, recevoir et rendre. Or la publication scientifique, envisagée sous cet angle, peut elle-même être lue comme un fait social total structuré par un cycle analogue : l'auteur donne son texte à la communauté savante, celle-ci est censée le recevoir par la lecture, et rendre par la citation, la discussion critique ou la mobilisation dans ses propres travaux. Le paradoxe camerounais, tchadien ou centrafricain documenté par ce hors-série peut alors se relire comme une rupture du cycle maussien à son deuxième maillon : le don est bien offert, mais la réception fait défaut, ce qui interdit mécaniquement le troisième temps du rendu citationnel. Cette lecture, qui semble peu mobilisée dans la littérature consultée sur la réception du livre scientifique africain, permet de comprendre pourquoi le sentiment d'un manquement moral, plus que d'une simple défaillance logistique, traverse en filigrane le vocabulaire institutionnel étudié : ce qui est en jeu, au fond, n'est pas seulement un problème de diffusion, mais une atteinte à un système d'obligations réciproques constitutif du lien social savant lui-même.

1.2. Les raisons structurelles de l'échec du franchissement du seuil sécurisant

Si les marqueurs sécuritaires existent, pourquoi ne convergent-ils jamais vers un acte de langage sécurisant réussi ? Deux raisons structurelles, conjointes plutôt que concurrentes, répondent à cette question. D'une part (1.2.1), le livre scientifique africain doit affronter, dans l'espace institutionnel régional, la concurrence d'objets référents rivaux déjà pleinement sécurisés, criminalité transfrontalière, banditisme, qui captent en priorité l'attention des bailleurs et des institutions. D'autre part (1.2.2), cette concurrence se double d'une fragmentation persistante entre les acteurs susceptibles de porter un discours unifié, revues, académies, ministères et *think tanks* évoluant en

ordre dispersé, sans instance dotée de l'autorité nécessaire pour imposer une définition commune de la menace.

1.2.1. La concurrence entre objets référents rivaux dans l'espace public institutionnel

La première raison tient à la concurrence d'objets référents rivaux dans l'espace public institutionnel africain. La grammaire sécuritaire de Buzan *et al.* (1998) insiste sur le fait qu'un acte de langage sécurisant ne réussit que s'il parvient à convaincre un public de l'urgence existentielle de l'objet référent qu'il désigne, ce qui suppose une forme de rareté relative de l'attention publique disponible. Or l'espace institutionnel d'Afrique centrale apparaît structurellement saturé par des objets référents concurrents dont le caractère sécuritaire est, lui, pleinement stabilisé et institutionnalisé. L'évaluation des menaces liées à la criminalité organisée dans la sous-région, telle que documentée par l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime dans son rapport consacré à l'Afrique centrale (ONUDD, 2011), mobilise un appareil de coopération interétatique, de financement d'urgence et de coordination sécuritaire dont l'ampleur donne la pleine mesure de ce que produit un objet référent sécuritaire pleinement stabilisé.

De même, les phénomènes de banditisme transfrontalier documentés dans le bassin conventionnel du lac Tchad par Saïbou Issa (2010), dont les travaux ont montré comment la porosité des frontières camerouno-tchadiennes alimente des économies de prédation qui échappent largement au contrôle étatique, ou les dynamiques d'insécurité frontalière analysées par Cyril Musila (2009) dans sa lecture géopolitique du Kivu comme charnière entre bassins atlantique et indien, bénéficient d'un régime discursif et institutionnel sécuritaire pleinement constitué, avec ses propres commissions, ses propres rapports d'évaluation et ses propres instruments de financement d'urgence. Le livre scientifique, dans cette économie de l'attention institutionnelle, ne pèse vraisemblablement pas assez lourd pour capter un public déjà mobilisé par des menaces à la fois plus visibles et plus anciennement institutionnalisées.

Cette asymétrie dans la répartition de l'attention institutionnelle trouve un éclairage complémentaire, par analogie, dans le constat que Paul Collier et Anke Hoeffler (2004) établissent à

propos des conflits armés : la probabilité qu'un enjeu mobilise l'attention et les ressources institutionnelles tient moins à sa gravité intrinsèque qu'à la configuration des opportunités, matérielles et symboliques, qu'il offre aux acteurs susceptibles de s'en saisir. Transposée au cas présent, cette logique éclaire pourquoi un objet référent devient sécurisable en fonction des opportunités institutionnelles qu'il ouvre plutôt que de sa seule gravité, opportunités que le livre scientifique n'offre pas encore au même degré que la criminalité organisée. Marielle Debos (2016), dans son analyse des carrières combattantes au Tchad, montre par ailleurs que le métier des armes y est devenu une véritable modalité d'insertion sociale et professionnelle, dotée d'une stabilité institutionnelle que ne connaît pas, en comparaison, l'investissement dans la production éditoriale scientifique. La comparaison n'est pas anodine : elle indique que ce n'est pas seulement la gravité intrinsèque d'un phénomène qui détermine son degré de sécurisation, mais la configuration des incitations institutionnelles dans laquelle il s'inscrit, configuration structurellement défavorable à un objet référent aussi peu immédiatement rentable, en termes d'image institutionnelle, que la crise de la réception du livre scientifique.

Cette concurrence des objets référents peut être éclairée par la notion d'extraversion que Jean-François Bayart (2000) a proposée pour décrire la stratégie par laquelle les élites politiques africaines mobilisent leurs relations avec l'extérieur comme ressource de pouvoir interne. Transposée au champ académique, cette notion permet de comprendre pourquoi les mêmes acteurs institutionnels qui pourraient porter un discours sécurisant sur le livre endogène ont, structurellement, davantage à gagner symboliquement et matériellement à mobiliser leur attention et leurs ressources sur des objets référents déjà validés par les bailleurs extracontinentaux, sécurité, migration, changement climatique, que sur un objet référent dont la validation resterait à construire de toutes pièces. L'extraversion, en ce sens, ne joue pas seulement au niveau des pratiques de citation individuelles, comme le suggère la littérature décoloniale ; elle structure également, à un niveau plus englobant, les priorités discursives des institutions elles-mêmes.

1.2.2. L'absence d'un locuteur sécuritisant suffisamment autorisé et univoque

La seconde raison structurelle tient à l'absence d'un locuteur sécuritisant suffisamment autorisé et univoque. La grammaire sécuritaire suppose, pour réussir, qu'un acteur socialement reconnu comme légitime pour parler au nom de l'objet référent menacé parvienne à s'imposer face à des interlocuteurs concurrents. Or le champ de l'édition scientifique en Afrique centrale francophone se caractérise par une fragmentation institutionnelle prononcée : les revues scientifiques, les académies nationales, les ministères en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche, les associations professionnelles et les *think tanks* stratégiques évoluent en ordre dispersé, sans instance de coordination dotée d'une autorité suffisante pour porter un discours unifié. Cette fragmentation peut être éclairée par transposition du prisme des champs professionnels de sécurité que développe Bigo (2002) : Bigo montre, pour les professionnels de la sécurité, que les acteurs en concurrence pour définir une menace ne se contentent pas d'énoncer un discours, mais cherchent simultanément à capter les ressources symboliques et matérielles associées à cette définition ; transposée au champ éditorial scientifique, cette lecture suggère que les mêmes logiques s'y retrouvent, reconnaissance internationale, financements de coopération, positions d'autorité dans les instances de gouvernance scientifique régionale. Cette concurrence entre entrepreneurs de la définition empêche, en l'état actuel des choses, l'émergence d'un locuteur sécuritisant unique et reconnu, condition pourtant indispensable au franchissement du seuil sécuritisant selon la grammaire de Wæver (1995).

Cette fragmentation institutionnelle peut également être éclairée, par transposition théorique plutôt que par application directe, de la notion d'institutions du clair-obscur (twilight institutions) que Christian Lund (2006) a développée pour décrire les situations où l'autorité publique locale en Afrique se répartit entre une pluralité d'instances aux statuts hybrides, ni pleinement étatiques ni pleinement informelles, qui se disputent la capacité à faire autorité sur un même domaine sans qu'aucune ne l'emporte durablement. Transposée, par analogie, du local vers des organisations régionales et interétatiques, cette grille suggère que l'écosystème éditorial scientifique d'Afrique centrale présente une configuration structurellement comparable : revues, académies, ministères et *think tanks* fonctionneraient moins comme les rouages coordonnés d'une politique scientifique

unifiée que comme des instances en clair-obscur, dont l'autorité respective sur la définition de ce qui constitue une crise du livre scientifique demeure disputée et jamais tranchée.

Cette fragmentation institutionnelle n'est pas qu'un constat externe : elle semble se vérifier dans l'expérience concrète des centres de recherche régionaux sur la sécurité et la géopolitique en Afrique centrale, qui doivent chercher à faire reconnaître leurs productions à la fois par les instances académiques universitaires classiques, par les cercles de la politique de défense et de sécurité régionale, et par les réseaux internationaux de coopération sur les questions de paix et de sécurité, sans qu'aucune de ces trois sphères ne reconnaisse pleinement à elle seule l'autorité de leurs travaux. Cette navigation concrète entre des instances de légitimation concurrentes, dont aucune ne suffit isolément à garantir la réception effective d'une production scientifique endogène, corrobore le diagnostic théorique proposé ici : la fragmentation des locuteurs susceptibles de porter un discours de valorisation du savoir endogène ne relève pas d'une simple observation externe, mais d'une réalité vécue par les acteurs mêmes qui cherchent, depuis l'intérieur du champ, à faire exister leurs productions face à des publics institutionnels dont les critères de reconnaissance demeurent non harmonisés.

2. Simuler et évaluer une sécuritisation réussie du savoir endogène

Un changement de registre s'opère dans cette seconde partie, du diagnostic vers l'exercice prospectif et normatif. En supposant, à des fins heuristiques, que les deux obstacles identifiés dans la première partie, objet référent non stabilisé et locuteur non autorisé, viennent à être levés, il devient possible d'interroger ce que produirait une sécuritisation réussie. Une première sous-partie (2.1) modélise les mesures d'exception qu'un tel franchissement rendrait plausibles et en évalue la faisabilité politique et institutionnelle. Une seconde (2.2) en examine les risques normatifs, avant d'ouvrir sur l'horizon d'une désécuritisation stratégique, seule issue compatible avec les hypothèses posées en introduction.

2.1. Les mesures d'exception qu'une sécuritisation réussie produirait

Trois types de mesures peuvent être modélisés, par analogie avec des dispositifs observés dans d'autres secteurs sécuritisés de l'action publique régionale, pour anticiper ce qu'une sécuritisation réussie du livre scientifique endogène pourrait produire : des quotas de citation endogène, un fonds souverain de soutien au livre, et des clauses de préférence continentale dans les comités de lecture. Leur plausibilité politique et institutionnelle est ensuite mise à l'épreuve des rapports de force actuels entre académies, bailleurs internationaux et instances régionales, ainsi que des contraintes budgétaires réelles que connaissent la plupart des États de la sous-région, contraintes qui rendent peu probable, à court terme, la constitution d'un dispositif de soutien doté de moyens substantiels et pérennes.

2.1.1. La modélisation des mesures dérogatoires plausibles

À titre strictement prospectif, trois types de mesures peuvent être envisagés, par analogie avec des dispositifs observés dans d'autres secteurs sécuritisés de l'action publique régionale, sans qu'aucun de ces trois dispositifs n'existe, à notre connaissance, sous une forme déjà constituée. Le premier consisterait en des quotas de citation endogène intégrés aux procédures d'évaluation de carrière des enseignants-chercheurs, sur le modèle hypothétique de mécanismes de discrimination positive documentaire que des politiques scientifiques régionales pourraient envisager de développer. Le deuxième prendrait la forme d'un fonds souverain de soutien au livre scientifique, financé par une taxation ciblée ou par une réallocation de ressources existantes ; l'analogie avec les mécanismes de financement d'urgence que mobilisent, dans le registre sécuritaire classique, des instances régionales telle la Commission du Bassin du Lac Tchad demeure, à ce stade, une hypothèse de travail plutôt qu'un fait documenté. Le troisième consisterait en des clauses de préférence continentale explicitement intégrées aux comités de lecture des revues scientifiques, imposant une proportion minimale de références bibliographiques produites sur le continent ; cette mesure, qui porte sur les revues alors que le corpus de cette étude s'en tient délibérément au livre, relèverait non d'une extension du corpus empirique mais d'un mécanisme de gouvernance éditoriale distinct, susceptible d'accompagner, sans s'y substituer, la sécuritisation du livre scientifique.

2.1.2. L'évaluation de la plausibilité politique et institutionnelle de ces mesures

L'évaluation de la plausibilité politique et institutionnelle de ces mesures doit toutefois tenir compte des rapports de force actuels entre académies nationales, bailleurs internationaux et instances régionales de coordination scientifique. James Ferguson (1994), dans son analyse classique du développement comme « machine anti-politique » au Lesotho, a montré que les dispositifs technocratiques conçus pour résoudre un problème structurel tendent systématiquement à dépolitiser ce problème en le traduisant en catégories administratives gérables, au prix d'un déplacement de la question politique de fond que ces dispositifs prétendent résoudre. La transposition de cette analyse au cas présent invite à la prudence : un fonds souverain du livre scientifique, présenté comme solution technique à la crise de la réception, risquerait fort de reproduire ce mouvement de dépolitisation, en déplaçant la question de la hiérarchie épistémique vers une simple question de gestion financière et administrative, sans jamais affronter les mécanismes profonds d'intériorisation de la dévalorisation décrits par Hountondji (1977) et Mignolo (2000).

Cette prudence se trouve renforcée par la situation budgétaire des États de la sous-région. Le Cameroun se classe au 151^e rang du Rapport sur le développement humain 2023-2024 du PNUD, et le Tchad parmi les derniers pays du classement ; cet indicateur, sans mesurer directement la capacité budgétaire des États, dessine un contexte de forte contrainte sur les finances publiques dont la plupart des États de la CEMAC, à des degrés divers, ne sont pas exempts. Cette contrainte rend hautement improbable, à court et moyen terme, la constitution d'un fonds souverain du livre scientifique doté de moyens financiers substantiels et pérennes, sauf à ce qu'il soit rattaché à des mécanismes de financement extracontinentaux, Agence universitaire de la Francophonie, coopération bilatérale, fondations privées, dont la dépendance reproduirait alors, de manière presque ironique, la logique même d'extraversion (Bayart, 2000) que la sécuritisation du savoir endogène prétendrait précisément combattre. Cette tension, propre à toute politique de rupture financée depuis l'extérieur du système qu'elle entend transformer, constitue une limite structurelle que toute évaluation sérieuse de la plausibilité institutionnelle des mesures envisagées se doit d'intégrer.

2.2. Les risques normatifs d'une sécuritisation réussie et l'horizon de la désécuritisation

Un examen normatif clôt la démonstration en soumettant la sécuritisation simulée à l'épreuve de ses propres effets. À l'aide d'Agamben, de Mbembe et de Scott, un premier temps (2.2.1) établit que les mesures d'exception envisagées risquent de se sédimer en régime permanent et de reproduire, sous une forme inversée, les hiérarchies qu'elles prétendraient corriger. Un second temps (2.2.2) propose une issue à cette impasse en s'appuyant sur la théorie wævérienne de la désécuritisation, après avoir explicitement reformulé l'hypothèse d'une communauté de réception de l'ombre comme piste de recherche plutôt que comme résultat établi.

2.2.1. Le risque de reproduction inversée des hiérarchies épistémiques

Cette réserve méthodologique en appelle une seconde, de nature plus directement normative. Giorgio Agamben (1998, 2005) a montré que l'état d'exception, loin de constituer une simple suspension temporaire et circonscrite du droit ordinaire, tend structurellement à devenir le paradigme de gouvernement dominant des sociétés contemporaines, brouillant durablement la frontière entre la règle et son exception. Transposée au champ académique, cette analyse invite à interroger la réversibilité réelle des mesures d'exception qu'une sécuritisation réussie du livre scientifique produirait : rien ne garantit que des quotas de citation endogène ou des clauses de préférence continentale, une fois institués au nom de l'urgence existentielle de la souveraineté cognitive, demeurerait des dispositifs transitoires plutôt que de se sédimer en un nouveau régime permanent de gouvernance du champ académique, potentiellement tout aussi excluant que celui qu'ils prétendraient corriger.

Ce risque de reproduction inversée des hiérarchies épistémiques peut être précisé à l'aide des travaux d'Achille Mbembe (2001) sur la postcolonie, qui a montré comment les dispositifs de pouvoir africains contemporains tendent à reconduire, sous des formes renouvelées, les logiques de hiérarchisation et d'exclusion héritées de la période coloniale, y compris lorsque ces dispositifs se réclament explicitement d'un projet de rupture décoloniale. Une politique de quotas de citation qui hiérarchiserait mécaniquement les références en fonction de leur origine géographique, plutôt que de leur pertinence scientifique, courrait ainsi le risque de substituer une clôture géographique à une

clôture hiérarchique, sans nécessairement garantir une amélioration substantielle de la qualité du débat scientifique qu'elle prétendrait protéger. James Scott (1998), dans sa critique des grands schémas de simplification étatique (*high-modernist schemes*), a par ailleurs montré que les dispositifs administratifs conçus depuis le sommet d'un appareil d'État pour réorganiser des pratiques sociales complexes échouent fréquemment à saisir la richesse et la légitimité des pratiques informelles préexistantes ; appliquée au cas présent, cette mise en garde invite à ne pas sous-estimer la vitalité possible de pratiques informelles de circulation du savoir dans les groupes de discussion académiques en ligne et les réseaux sociaux savants, pratiques que Scott (1985) qualifierait, dans un autre registre, d'« armes des faibles » : des formes de résistance et de contournement discrètes que des acteurs subalternes du champ académique pourraient développer pour faire circuler leurs propres références en dépit de l'absence de dispositifs institutionnels formels, une hypothèse que la présente étude n'a pas les moyens empiriques d'établir mais qu'elle propose comme piste pour des recherches ultérieures.

Le risque d'une reproduction, par la sécuritisation elle-même, des hiérarchies qu'elle prétendrait combattre trouve un éclairage supplémentaire dans les travaux que Claude Abé (2011) a consacrés aux rapports inégalitaires entre Pygmées et Bantous dans le sud du Cameroun. Abé y montre comment des dispositifs institutionnels conçus pour corriger une discrimination scolaire structurelle peuvent, faute d'une attention suffisante aux mécanismes concrets de leur mise en œuvre, reconduire ou même redoubler les inégalités qu'ils visaient à corriger, dès lors que les catégories mobilisées pour définir les bénéficiaires de la mesure correctrice restent elles-mêmes prisonnières des hiérarchies sociales préexistantes. Transposé au cas des quotas de citation endogène, cet enseignement invite à une vigilance analogue : rien ne garantit que la catégorie même de « référence endogène », si elle venait à être institutionnalisée dans les procédures d'évaluation scientifique, échapperait aux hiérarchies internes qui traversent déjà le champ académique régional, entre centres universitaires historiquement dotés et périphéries institutionnelles moins bien dotées, entre disciplines davantage internationalisées et disciplines plus enclavées, entre générations de chercheurs inégalement insérées dans les réseaux de reconnaissance existants. La sécuritisation du

livre endogène pourrait ainsi, paradoxalement, consolider une hiérarchie interne au champ académique africain plutôt que de la corriger, si la définition de ce qui compte comme référence légitime à privilégier n'est pas elle-même soumise à un débat contradictoire suffisamment ouvert.

2.2.2. L'usage stratégique et temporaire du geste sécurisant : vers la désécuritisation

Les pratiques informelles de circulation du savoir évoquées plus haut, qui se développeraient en dehors des circuits bibliométriques officiels, peuvent être rapprochées, à titre d'hypothèse, des analyses que Janet Roitman (2005) consacre à la désobéissance fiscale dans le bassin du lac Tchad, où des pratiques non autorisées par l'État en viennent à constituer un ordre alternatif à part entière, doté de sa propre légitimité sociale, plutôt qu'une simple déviance résiduelle par rapport à la norme officielle. De même que Jean-François Bayart, Stephen Ellis et Béatrice Hibou (1997) montrent que l'économie politique de l'État en Afrique repose largement sur des dispositifs informels et des externalisations de fonctions étatiques, l'économie de la citation savante en Afrique centrale francophone pourrait se recomposer, par hypothèse, en marge des circuits bibliométriques formels, autour de pratiques de circulation numérique, messageries instantanées, réseaux sociaux académiques, plateformes de partage de documents, constituant une communauté de réception encore invisible aux instruments de mesure classiques. William Reno (1998) a proposé, pour décrire des configurations politiques comparables, la notion d'État de l'ombre (*shadow state*), qui pourrait, par analogie, s'appliquer à une telle communauté de réception informelle si son existence venait à être établie empiriquement. Faute d'une telle vérification dans le corpus retenu ici, cette communauté de réception de l'ombre doit être présentée comme une hypothèse et une piste de recherche, non comme un résultat acquis.

Si cette hypothèse se vérifiait, elle relativiserait le constat de départ : la crise ne serait peut-être pas tant celle d'une absence totale de réception que celle d'un désajustement entre des circuits informels potentiels et des circuits institutionnels formels, comités de lecture, politiques documentaires, procédures d'évaluation de carrière, qui demeurent aveugles à cette vitalité. Cette hypothèse invite à reformuler la question normative posée par la sécuritisation : plutôt que de chercher à sécuriser un manque de réception peut-être partiellement surestimé par les seuls

instruments institutionnels de mesure, il pourrait être plus fécond de chercher à rendre visibles et à légitimer les pratiques informelles déjà existantes, en les articulant progressivement aux circuits formels plutôt qu'en les ignorant au profit de dispositifs d'exception potentiellement contre-productifs.

C'est sur ce point que l'apport de la théorie de la désécuritisation, telle que formulée par Ole Wæver (1995), prend toute sa pertinence normative. Wæver a montré que la sécuritisation d'un enjeu, si elle peut se révéler un instrument efficace de mobilisation politique à court terme, comporte un coût démocratique intrinsèque, dans la mesure où elle soustrait cet enjeu au débat contradictoire ordinaire au profit d'une logique d'urgence qui légitime des mesures d'exception difficilement contestables. La désécuritisation, entendue comme le mouvement inverse par lequel un enjeu initialement sécuritisé retourne progressivement dans le champ du débat politique et scientifique ordinaire, constitue à ses yeux un horizon normatif préférable à la pérennisation indéfinie du régime d'exception. Appliquée au cas du livre scientifique africain, cette perspective invite à envisager la sécuritisation non comme une fin en soi, mais comme un levier stratégique et transitoire, destiné à capter, le temps d'une mobilisation institutionnelle décisive, l'attention et les ressources nécessaires à la mise en place de dispositifs de soutien structurels, avant que le problème ne soit délibérément reversé dans le registre du débat scientifique normalisé, où les pratiques de citation, de lecture et de discussion entre pairs pourront se recomposer sur des bases plus authentiquement délibératives que ce que produirait la pérennisation d'un régime d'exception permanent.

Ce mouvement de désécuritisation stratégique peut être précisé en trois temps distincts. Un premier temps, bref et délibérément spectaculaire, correspondrait à l'acte de langage sécurisant proprement dit, porté par une coalition d'acteurs suffisamment large, revues, académies, *think tanks*, ministères, pour surmonter la fragmentation institutionnelle identifiée dans la première partie, et destiné à capter, dans un espace public saturé d'objets référents concurrents, une fenêtre d'attention exceptionnelle. Un second temps, de nature instrumentale, correspondrait à la mise en place effective des dispositifs de soutien rendus possibles par cette mobilisation exceptionnelle, financements, quotas transitoires, politiques d'acquisition renforcées, conçus d'emblée comme des

mesures à durée de vie limitée et soumises à évaluation. Un troisième temps, enfin, correspondrait à la désécuritisation proprement dite, c'est-à-dire au retour délibéré de la question dans le champ du débat scientifique ordinaire, où la légitimité des références mobilisées serait à nouveau évaluée sur des critères de pertinence scientifique plutôt que sur des critères d'origine géographique, une fois les conditions structurelles d'une réception plus équitable et durablement établies. Cette séquence en trois temps, qui doit beaucoup à la lecture que Wæver (1995) propose de la désécuritisation comme processus délibéré plutôt que comme simple relâchement spontané de l'attention publique, offre un schéma normatif qui évite à la fois l'écueil du *statu quo*, dénoncé par l'ensemble du corpus institutionnel étudié dans cet article, et l'écueil symétrique d'une exception permanente que les analyses d'Agamben (1998, 2005) invitent précisément à redouter.

Conclusion

Cet article s'est demandé pourquoi la non-réception du livre scientifique en Afrique centrale francophone, parfois décrite comme une menace pour la souveraineté cognitive, ne franchit jamais le seuil de la sécuritisation. L'analyse du corpus institutionnel montre que les marqueurs de la menace et de l'urgence y sont bien présents, mais dispersés entre des registres économique, culturel et patrimonial qui empêchent la stabilisation d'un objet référent. Ce blocage tient aussi à la position des locuteurs : dans un espace saturé par des menaces déjà institutionnalisées, le corpus examiné ne fait apparaître aucune instance, qu'il s'agisse du CAMES, de l'AUF, des académies ou des revues, disposant seule de l'autorité nécessaire pour imposer une définition commune du problème. Ces deux facteurs, objet référent non stabilisé et locuteur non autorisé, agissent de façon conjointe plutôt que concurrente.

La simulation d'une sécuritisation réussie conduit à une réponse nuancée à la seconde question posée en introduction. Les mesures d'exception envisageables, quotas de citation endogène, fonds souverain du livre, préférence continentale, pourraient mobiliser des ressources, mais elles risqueraient de se pérenniser et de substituer une clôture géographique à la hiérarchie qu'elles prétendent corriger. La sécuritisation n'apparaît dès lors défendable que comme un geste stratégique

et temporaire, ouvrant sur une désécuritisation délibérée plutôt que comme une émancipation définitive.

Ces conclusions restent tributaires du corpus retenu : fondées sur l'analyse de discours, elles ne mesurent ni les pratiques effectives de citation ni l'existence, ici seulement esquissée comme hypothèse, d'une réception informelle. Une enquête bibliométrique et des entretiens auprès des acteurs institutionnels permettraient d'éprouver plus rigoureusement les hypothèses avancées. Reste que la question posée par ce hors-série, publier sans être lu, gagne à être envisagée non seulement dans ses causes matérielles et culturelles, mais aussi dans le régime discursif par lequel elle est, ou n'est pas, énoncée comme une menace.

Références

Ouvrages scientifiques et monographies

- Agamben, G. (1998). *Homo sacer: Sovereign power and bare life* (D. Heller-Roazen, Trans.). Stanford University Press.
- Agamben, G. (2005). *State of exception* (K. Attell, Trans.). University of Chicago Press.
- Bayart, J.-F., Ellis, S., & Hibou, B. (1997). *La criminalisation de l'État en Afrique*. Complexe.
- Bennafla, K. (2002). *Le commerce frontalier en Afrique centrale : Acteurs, espaces, pratiques*. Karthala.
- Berger, P. L., & Luckmann, T. (1966). *The social construction of reality: A treatise in the sociology of knowledge*. Doubleday.
- Bourdieu, P. (1992). *Les règles de l'art : Genèse et structure du champ littéraire*. Seuil.
- Buzan, B., Wæver, O., & de Wilde, J. (1998). *Security: A new framework for analysis*. Lynne Rienner.
- Debos, M. (2016). *Living by the gun in Chad: Combatants, impunity and state formation*. Zed Books.
- Ferguson, J. (1994). *The anti-politics machine: "Development," depoliticization, and bureaucratic power in Lesotho*. University of Minnesota Press. (Original work published 1990)

- Hountondji, P. J. (1977). *Sur la « philosophie africaine » : Critique de l'ethnophilosophie*. François Maspero.
- Iser, W. (1985). *L'acte de lecture : Théorie de l'effet esthétique* (E. Sznycer, Trans.). Mardaga. (Original work published 1976)
- Issa, S. (2010). *Les coupeurs de route : Histoire du banditisme rural et transfrontalier dans le bassin du lac Tchad*. Karthala.
- Jauss, H. R. (1978). *Pour une esthétique de la réception* (C. Maillard, Trans.). Gallimard.
- Mbembe, A. (2001). *On the postcolony*. University of California Press.
- Mignolo, W. D. (2000). *Local histories/global designs: Coloniality, subaltern knowledges, and border thinking*. Princeton University Press.
- Mudimbe, V. Y. (1988). *The invention of Africa: Gnosis, philosophy, and the order of knowledge*. Indiana University Press.
- Reno, W. (1998). *Warlord politics and African states*. Lynne Rienner.
- Roitman, J. (2005). *Fiscal disobedience: An anthropology of economic regulation in Central Africa*. Princeton University Press.
- Scott, J. C. (1985). *Weapons of the weak: Everyday forms of peasant resistance*. Yale University Press.
- Scott, J. C. (1998). *Seeing like a state: How certain schemes to improve the human condition have failed*. Yale University Press.
- Wenger, E. (1998). *Communities of practice: Learning, meaning, and identity*. Cambridge University Press.

Articles scientifiques dans des revues

- Abé, C. (2011). Rapports inégalitaires entre Pygmées et Bantous : Discrimination et inégalités scolaires au Sud Cameroun. *Autrepart*, (59), 145-159.
- Bayart, J.-F. (2000). Africa in the world: A history of extraversion. *African Affairs*, 99(395), 217-267.
- Bigo, D. (2002). Security and immigration: Toward a critique of the governmentality of unease. *Alternatives*, 27(1_suppl), 63-92. <https://doi.org/10.1177/03043754020270S105>
- Collier, P., & Hoeffler, A. (2004). Greed and grievance in civil war. *Oxford Economic Papers*, 56(4), 563-595. <https://doi.org/10.1093/oeq/gpf064>

Lund, C. (2006). Twilight institutions: Public authority and local politics in Africa. *Development and Change*, 37(4), 685-705. <https://doi.org/10.1111/j.1467-7660.2006.00497.x>

Mauss, M. (1925). *Essai sur le don : Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*. *L'Année sociologique, nouvelle série*, 1, 30-186.

Chapitre d'ouvrage collectif

Wæver, O. (1995). Securitization and desecuritization. In R. D. Lipschutz (Ed.), *On security* (pp. 46-86). Columbia University Press.

Notes, rapports et documents institutionnels

Musila, C. (2009). *Le Kivu, charnière entre l'Atlantique et l'océan Indien* (Note de l'Ifri). Institut français des relations internationales.

Office des Nations unies contre la drogue et le crime. (2011). *Criminalité organisée et instabilité en Afrique centrale : Une évaluation des menaces*. ONUDC.

Programme des Nations unies pour le développement. (2024). *Rapport sur le développement humain 2023-2024 : Sortir de l'impasse. Repenser la coopération dans un monde polarisé*. PNUD.



Revue pluridisciplinaire sur le langage
Pluri-disciplinary Journal on language

Prochain appel | Next call

Appel à contributions

Langage, intelligence artificielle et médiations numériques : discours, pratiques et enjeux de légitimité scientifique en Afrique

Numéro thématique, parution prévue en février 2027

Argumentaire

L'intelligence artificielle générative, les plateformes numériques et les agents conversationnels transforment, depuis peu mais de façon rapide et déjà sensible, la manière dont on produit, diffuse et reçoit le discours scientifique, médiatique et ordinaire en Afrique. Traduction automatique, génération et correction de texte assistées, modération algorithmique des réseaux sociaux, désinformation outillée par l'IA, automatisation de la rédaction académique : ces usages touchent de plein fouet les sciences du langage, les sciences de l'information et de la communication, et plus largement les pratiques de communication, sans que leurs effets sur les discours, les pratiques langagières et les rapports de légitimité scientifique aient encore été suffisamment théorisés depuis le continent et à partir de ses propres corpus (Andler, 2023).

Ce numéro thématique de *Cinétismes* se propose d'interroger ces transformations à l'articulation de trois champs : les sciences du langage (analyse du discours, plurilinguisme, traduction, pragmatique), les sciences de l'information et de la communication, et la communication au sens large (médiatique, organisationnelle, publique). Il s'adresse en priorité aux doctorant·e·s de ces disciplines, dont les pratiques de recherche (écriture, traduction, revue de littérature, diffusion) sont elles-mêmes directement concernées par ces outils, et pour qui ce numéro entend offrir un

espace de publication et de légitimation scientifique exigeant mais accompagné, dans un contexte où la culture numérique reconfigure déjà les pratiques de lecture, d'écriture et de validation des savoirs (Cardon, 2019).

Ce numéro organise ces questionnements en deux axes majeurs, dont la distinction répond à une double exigence analytique. (1) Le premier axe, Discours et enjeux de légitimité, regroupe les contributions portant sur ce qui est dit, par qui, et selon quelle autorité reconnue : les biais et normes linguistiques inscrits dans les modèles de langue, la désinformation et la confiance accordée aux sources, l'auctorialité et l'intégrité de l'écriture scientifique à l'ère de l'IA, et les politiques linguistiques comme discours institutionnels de légitimation. (2) Le second axe, Pratiques, regroupe les contributions portant sur ce que les acteurs font effectivement de ces outils et de ces savoirs : la médiatisation et la vulgarisation scientifique, les pratiques doctorales assistées par l'IA, l'éducation aux médias et à l'information, et les pratiques culturelles articulées aux objectifs de développement durable. Cette distinction entre l'ordre du discours et l'ordre de l'action, classique en sciences du langage et en sciences de l'information et de la communication, permet de ne pas confondre l'analyse des représentations avec celle des usages, tout en admettant des contributions qui travaillent les deux de façon articulée.

Cette articulation fait suite aux travaux engagés par la rédactrice en chef et son équipe dans deux ouvrages collectifs consacrés à l'influence : *Influenceur ou influenceuse, une position socio-numérique qui fait débat* (2024, en deux tomes), qui interrogeait déjà, à travers la mesure de l'influence, ses dérives et l'épreuve du droit, la légitimité des discours produits par les figures de l'influence numérique ; et *Influences et gouvernance* (à paraître, également en deux tomes), dont le second tome, consacré aux dynamiques sociales, au discours et à la communication, élargit cette réflexion aux rapports entre influence, pouvoir et légitimité en Afrique contemporaine. Ce numéro entend prolonger et spécifier ces travaux dans le champ de l'intelligence artificielle et des médiations numériques (Mandou Ayiwouo, Ondoua Biwole, Tonyè & Ngodji Tcheutou, 2024 ; à paraître).

Ce questionnement intègre également deux dimensions connexes mais essentielles : l'éducation aux médias et à l'information (EMI), comme réponse pédagogique directe à ces

transformations (Frau-Meigs & Corbu, 2024) ; et les pratiques culturelles, dans la mesure où leur médiatisation croise de plus en plus les objectifs de développement durable (ODD), qu'il s'agisse de la valorisation des savoirs locaux, de la communication environnementale ou de la diffusion des pratiques culturelles comme vecteur de développement.

Les contributions pourront être théoriques, empiriques ou méthodologiques, et s'appuyer sur des corpus africains ou comparatistes.

Axe majeur 1 : Discours et enjeux de légitimité

1.1. IA générative et sciences du langage : biais et normes linguistiques inscrits dans les modèles de langue, traduction automatique, outillage des langues africaines par le numérique.

1.2. Communication, désinformation et plateformes numériques : modération, viralité, fact-checking, rapport du public africain à l'information automatisée et confiance accordée aux sources.

1.3. Écriture scientifique à l'ère de l'IA : auctorialité, intégrité académique, plagiat algorithmique, et dérives prédatrices de l'édition scientifique.

1.4. Politiques linguistiques et numérique : fracture, inclusion, souveraineté technologique et diversité des langues africaines dans les outils d'IA, comme discours institutionnels de légitimation.

Axe majeur 2 : Pratiques

2.1. Médiatisation du savoir et vulgarisation scientifique en contexte numérique africain : chaînes, réseaux sociaux, podcasts.

2.2. Jeunes chercheur·e·s et IA : pratiques doctorales assistées, méthodologies, questions éthiques et de formation à la recherche.

2.3. Éducation aux médias et à l'information (EMI) : développement de l'esprit critique face aux contenus générés ou relayés par l'IA, dispositifs pédagogiques, formation des publics scolaires et universitaires.

2.4. Pratiques culturelles, communication et objectifs de développement durable (ODD) : médiatisation des savoirs et pratiques culturelles locales, communication environnementale, le numérique et l'IA comme leviers ou obstacles à ces objectifs.

Public visé

Ce numéro est destiné en priorité aux doctorant·e·s en sciences du langage, en sciences de l'information et de la communication, et en communication. Il reste ouvert aux jeunes chercheur·e·s et aux enseignant·e·s-chercheur·e·s confirmé·e·s dont la contribution s'inscrit dans l'un des axes.

Il est également ouvert aux praticien·ne·s des médias (journalistes, communicant·e·s, community managers, modérateur·rice·s de plateformes), dont les contributions sont bienvenues dans chacun des deux axes majeurs. Ce numéro se veut en effet résolument transversal : les questions de droit (droit d'auteur et plagiat algorithmique, responsabilité éditoriale, régulation des plateformes et protection des données) traversent aussi bien l'axe des discours que celui des pratiques, et appellent donc des contributions qui dépassent le seul clivage disciplinaire entre sciences du langage, SIC et communication.

Les propositions en binôme associant un·e chercheur·e sénior ou expert·e confirmé·e à un·e doctorant·e ou jeune chercheur·e sont vivement encouragées : cette formule permet d'adosser l'exigence scientifique attendue à un accompagnement direct des jeunes chercheur·e·s dans l'écriture et la soumission de leur premier article.

Modalités de soumission

Conformément au protocole de la revue, les auteur·e·s soumettent directement l'article complet, et non un résumé : une version anonymisée de l'article (12 à 15 pages), avec page de titre portant le titre, le résumé et 5 mots-clés dans la langue de l'article, ainsi qu'une bibliographie de 30 références maximum au style APA 7 ; et une page d'accompagnement séparée comportant nom, fonction, affiliation, adresse et courriel des auteur·e·s, résumé et mots-clés en français ET en anglais

(5 mots-clés maximum par langue), et une courte notice biographique (voir le détail complet dans le document « Guidelines to authors » joint à cet appel).

L'ensemble est à adresser à revuecinetismes@gmail.com et sera soumis à une évaluation en double aveugle par deux pairs.

Calendrier

Étape	Date
Diffusion de l'appel à contribution (avec la parution du hors-série n° 4)	15 octobre 2026
Date limite de soumission des articles complets	15 janvier 2027
Évaluation en double aveugle	15 janvier, 10 février 2027
Retour des versions révisées	20 février 2027
Parution du numéro	28 février 2027

Références indicatives

1. Andler, D. (2023). *Intelligence artificielle, intelligence humaine : la double énigme*. Gallimard.
2. Cardon, D. (2019). *Culture numérique*. Presses de Sciences Po.
3. Frau-Meigs, D., & Corbu, N. (dir.). (2024). *Disinformation debunked: Building resilience through media and information literacy*. Routledge.
4. Tonyè, A. J., Ondoua Biwolé, V., Ngodji Tcheutou, L., & Mandou Ayiwouo, F.-M. (dir.). (2024). *Influenceur ou influenceuse, une position socio-numérique qui fait débat* (Tome 1 et Tome 2). Éditions Connaissance et Savoirs.
5. Ondoua Biwolé, V., Tonyè, A. J., Mandou Ayiwouo, F.-M., & Ngodji Tcheutou, L. (dir.). (à paraître). *Influences et gouvernance* (Tome 1 : Économie, droit et dynamiques politiques ; Tome 2 : Dynamiques sociales, discours et communication).

Coordination scientifique

Dr Mandou Ayiwouo Faty-Myriam, rédactrice en chef de *Cinétismes*, Université de Douala, et Dr Mbarga Asseng Cosmas (co-coordination).

Contact : revuecinetismes@gmail.com



Call for papers

Language, Artificial Intelligence and Digital Mediation: Discourse, Practices and the Stakes of Scientific Legitimacy in Africa

Thematic issue, publication scheduled for February 2027

Rationale

Generative artificial intelligence, digital platforms and conversational agents are transforming, rapidly and already perceptibly, how scientific, media and everyday discourse is produced, circulated and received in Africa. Machine translation, AI-assisted text generation and editing, algorithmic moderation of social media, AI-enabled disinformation, and the automation of academic writing all bear directly on language sciences, information and communication sciences, and communication practices more broadly, yet their effects on discourse, language practices and the conditions of scientific legitimacy have not yet been sufficiently theorised from the continent and from its own corpora (Andler, 2023).

This thematic issue of *Cinétismes* sets out to examine these transformations at the intersection of three fields: language sciences (discourse analysis, multilingualism, translation, pragmatics), information and communication sciences, and communication in the broad sense (media, organisational, public). It is addressed primarily to doctoral students in these disciplines, whose own research practices (writing, translation, literature review, dissemination) are directly affected by these tools, and for whom this issue aims to offer a rigorous but supportive space for publication and scientific legitimisation, in a context where digital culture is already reconfiguring the practices of reading, writing and validating knowledge (Cardon, 2019).

This issue organises these questions into two major strands, a distinction that answers a twofold analytical need. (1) The first strand, Discourse and the Stakes of Legitimacy, brings together

contributions on what is said, by whom, and on what recognised authority: the biases and linguistic norms embedded in language models, disinformation and the trust placed in sources, authorship and the integrity of academic writing in the age of AI, and language policies as institutional discourses of legitimation. (2) The second strand, Practices, brings together contributions on what actors actually do with these tools and this knowledge: the mediatisation and popularisation of science, AI-assisted doctoral practices, media and information literacy, and cultural practices articulated with the Sustainable Development Goals. This distinction between the order of discourse and the order of action, standard in language sciences and in information and communication sciences, keeps the analysis of representations from being conflated with that of uses, while still admitting contributions that work through both in an articulated way.

This framing follows on from work undertaken by the Editor-in-Chief and her team in two collective volumes devoted to influence: *Influenceur ou influenceuse, une position socio-numérique qui fait débat* (2024, in two tomes), which already examined, through the measurement of influence, its excesses and its confrontation with the law, the legitimacy of discourses produced by figures of digital influence; and *Influences et gouvernance* (forthcoming, also in two tomes), whose second tome, devoted to social dynamics, discourse and communication, extends this reflection to the relationships between influence, power and legitimacy in contemporary Africa. This issue intends to extend and specify this work within the field of artificial intelligence and digital mediation (Mandou Ayiwouo, Ondoua Biwole, Tonyè & Ngodji Tcheutou, 2024; forthcoming).

This questioning also integrates two related but essential dimensions: media and information literacy (MIL), as a direct pedagogical response to these transformations (Frau-Meigs & Corbu, 2024); and cultural practices, insofar as their mediatisation increasingly intersects with the Sustainable Development Goals (SDGs), whether through the valorisation of local knowledge, environmental communication, or the dissemination of cultural practices as a vector for development.

Contributions may be theoretical, empirical or methodological, and may draw on African or comparative corpora.

Major Strand 1: Discourse and the Stakes of Legitimacy

- 1.1. Generative AI and language sciences: biases and linguistic norms embedded in language models, machine translation, the digital instrumentation of African languages.
- 1.2. Communication, disinformation and digital platforms: moderation, virality, fact-checking, African audiences' relationship to automated information, and trust placed in sources.
- 1.3. Academic writing in the age of AI: authorship, academic integrity, algorithmic plagiarism, and the predatory drift of scientific publishing.
- 1.4. Language policy and digital technology: divides, inclusion, technological sovereignty and the place of African languages in AI tools, as institutional discourses of legitimization.

Major Strand 2: Practices

- 2.1. Mediatisation of knowledge and science popularisation in the African digital context: channels, social media, podcasts.
- 2.2. Early-career researchers and AI: AI-assisted doctoral practices, methodologies, and ethical and training questions.
- 2.3. Media and information literacy (MIL): fostering critical thinking toward AI-generated or AI-relayed content, pedagogical approaches, and training for school and university audiences.
- 2.4. Cultural practices, communication and the Sustainable Development Goals (SDGs): mediatisation of local knowledge and cultural practices, environmental communication, digital technology and AI as levers or obstacles to these goals.

Intended audience

This issue is addressed primarily to doctoral students in language sciences, information and communication sciences, and communication. It remains open to early-career researchers and established scholars whose contribution fits one of the strands above.

It is also open to media practitioners (journalists, communication professionals, community managers, platform moderators), whose contributions are welcome in either major strand. This issue is intended to be resolutely transversal: legal questions (copyright and algorithmic plagiarism, editorial liability, platform regulation and data protection) run through both the discourse strand and the practices strand, and therefore call for contributions that go beyond the disciplinary divide between language sciences, information and communication sciences, and communication.

Joint submissions pairing a senior researcher or established expert with a doctoral or early-career researcher are strongly encouraged: this format allows the expected scientific rigour to be paired with direct mentorship of early-career researchers in writing and submitting their first article.

Submission guidelines

In keeping with the journal's protocol, authors submit the full article directly, not an abstract: an anonymised version of the article (12 to 15 pages), with a title page giving the title, the abstract and 5 keywords in the language of the article, and a bibliography of 30 references at most in APA 7th-edition style; and a separate accompanying page giving the authors' name, position, affiliation, address and email, an abstract and keywords in both French AND English (5 keywords at most per language), and a short biographical note (see the full detail in the attached "Guidelines to authors").

The complete submission is to be sent to revuecinetismes@gmail.com and will undergo double-blind peer review by two reviewers.

Timeline

Step	Date
Call for papers released (alongside the publication of the special issue Hors-série n° 4)	15 October 2026
Deadline for full article submissions	15 January 2027
Double-blind peer review	15 January, 10 February 2027
Return of revised versions	20 February 2027
Publication of the issue	28 February 2027

Indicative references

1. Andler, D. (2023). *Intelligence artificielle, intelligence humaine : la double énigme*. Gallimard.
2. Cardon, D. (2019). *Culture numérique*. Presses de Sciences Po.
3. Frau-Meigs, D., & Corbu, N. (Eds.). (2024). *Disinformation debunked: Building resilience through media and information literacy*. Routledge.
4. Tonyè, A. J., Ondoua Biwolé, V., Ngodji Tcheutou, L., & Mandou Ayiwouo, F.-M. (Eds.). (2024). *Influenceur ou influenceuse, une position socio-numérique qui fait débat* (Volume 1 and Volume 2). Éditions Connaissance et Savoirs.
5. Ondoua Biwolé, V., Tonyè, A. J., Mandou Ayiwouo, F.-M., & Ngodji Tcheutou, L. (Eds.). (forthcoming). *Influences et gouvernance* (Volume 1: Économie, droit et dynamiques politiques; Volume 2: Dynamiques sociales, discours et communication).

Scientific coordination

Dr Mandou Ayiwouo Faty-Myriam, Editor-in-Chief of *Cinétismes*, University of Douala, and Dr Mbarga Asseng Cosmas (co-coordination).

Contact: revuecinetismes@gmail.com